Pour recevoir les cahiers du Développement Social Urbain,

2 possibilités s'offrent à vous:

Abonnez-vous à la revue

Bordereau d'abonnement

aux cahiers du Développement Social Urbain si vous n'êtes pas adhérent

- Oui je m'abonne pour un an (soit deux numéros)
 aux cahiers du Développement Social Urbain
 à partir du n°..... soit 30 € (frais de port compris)
- ☐ Je souhaite commander exemplaire(s) du n° soit 17 € (frais de port compris)

Nom
Prénom
Structure
Adresse
Code postal
Ville
Tél
Mail

Mode de règlement

- ☐ Sur présentation d'une facture
- □ Joint au bulletin
 Règlement à l'ordre du CR•DSU

Si l'adresse de facturation est différente de l'adresse ci-dessus, nous l'indiquer :

Formulaire à retourner à :

CR•DSU - 4 rue de Narvik BP 8054 69351 Lyon cedex 08

Adhérez au CR•DSU

Barème des adhésions

- Individuels et associations locales : 30 €
- Associations têtes de réseau, bureaux d'études, organismes HLM: 150 €
- Associations régionales et fédérations : 750 €
- Collectivités territoriales
- moins de 10 000 habitants : 250 €
- de 10 000 à 50 000 habitants : 500 €
- de 50 000 à 100 000 habitants : 1 000 €
- plus de 100 000 habitants : 2 000 €

Bordereau d'adhésion

Nom, Prenom	
Fonction	
Organisme	
Adresse	
	Code postal
Ville	
Tél	
Mail	
Cotisation 2011 au CR•DSU	Rhône-Alpes :€

(Pour un règlement par virement, veuillez préciser votre nom ou celui de l'organisme, l'intitulé de l'opération.)

Mode de règlement

- ☐ Sur présentation d'une facture
- ☐ Joint au bulletin

 Règlement à l'ordre du CR•DSU

Si l'adresse de facturation est différente de l'adresse ci-dessus, nous l'indiquer :

Formulaire à retourner à :

CR•DSU - 4 rue de Narvik BP 8054 69351 Lyon cedex 08



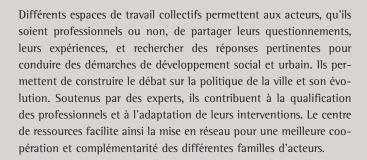
Le CR•DSU,

un lieu ressource et de mise en réseau sur le développement social urbain

Le centre de ressources pour le développement social urbain (CR•DSU) en Rhône-Alpes est destiné aux acteurs s'inscrivant dans un objectif de cohésion sociale dans un territoire. Créée en 1993, l'association s'adresse à l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) de la politique de la ville et de la cohésion sociale : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs

Le CR•DSU est une association loi 1901 dont le conseil d'administration comprend des personnes morales (collectivités territoriales, associations régionales ou locales, bureaux d'études...) et des personnes physiques (professionnels du secteur). Le fonctionnement de l'association est assuré par le soutien de plusieurs partenaires : État, conseil régional, conseil général de l'Isère, Grand Lyon (agglomération lyonnaise), La Métro (agglomération grenobloise), Caf de Lyon, l'Europe.

Qualifier, accompagner et mettre en réseau les acteurs



Nos actions : des rencontres régulières d'échanges, des ateliers thématiques, des appuis techniques et méthodologiques, des réponses individuelles via un service questions-réponses.

Valoriser et capitaliser des pratiques locales

Le centre de ressources apporte des informations, des références, des fiches d'expériences, des éléments de connaissance fondés sur la mémoire de la politique de la ville en Rhône-Alpes et son actualité. Il est en veille permanente sur les pratiques locales et sur les questions émergentes. Le recueil et la synthèse de l'information sont au cœur de nos métiers. Les relations avec les chercheurs constituent un mode de travail privilégié.

Nos supports de diffusion : Sites et Cités (la lettre d'information du CR•DSU), deux publications thématiques (les cahiers du Développement Social Urbain, Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU), des fiches d'expérience, l'alimentation en continu du site Internet, une sélection mensuelle des articles, revues et ouvrages indispensables, un fonds documentaire comprenant plus de 7 300 références.

Adhérez au CR•DSU

Pourquoi adhérer?

- Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement social et urbain.
- Bénéficier des services, du savoir-faire du CR•DSU :
- Réception gratuite des revues semestrielles les cahiers du Développement Social Urbain, Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU et de la lettre bimestrielle Sites & Cités,
- Invitation en priorité aux manifestations organisées par l'association,
- Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle,
- Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux.
- Profiter du potentiel du réseau du CR•DSU, pour faciliter entre autres vos contacts et échanges entre acteurs.
- Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions.

Barème des adhésions

- Individuels et associations locales : 30 €
- Associations têtes de réseau, bureaux d'études, organismes HLM : 150 €
- Associations régionales et fédérations : 750 €
- Collectivités territoriales
- moins de 10 000 habitants : 250 €
- de 10 000 à 50 000 habitants : 500 €
- de 50 000 à 100 000 habitants : 1 000 €
- plus de 100 000 habitants : 2 000 €